

## TRISOMIE 21 Côte d'Or

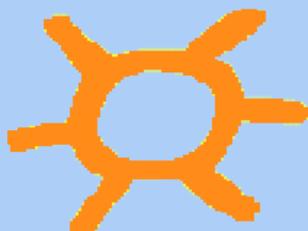
Maison des associations, Bte C7,  
2 rue des Corroyeurs,  
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 47 87



Site internet :  
<http://www.trisomie21-cotedor.org>

Email :  
[info@trisomie21-cotedor.org](mailto:info@trisomie21-cotedor.org)  
[presidencetrisomie21co@gmail.com](mailto:presidencetrisomie21co@gmail.com)



# L'ENVOL



N° 50 : Printemps - été 2014



**TRISOMIE 21 Côte d'Or Insertion**, 111 rue d'Auxonne 21000 DIJON, 09 79 02 83 75  
[trisomie21.insertion@gmail.com](mailto:trisomie21.insertion@gmail.com)

### L'éditorial de la Présidente

Merci à Geneviève pour tout ce travail accompli durant ces 19 années.

Merci à l'équipe qui l'a accompagnée.

Merci enfin à vous tous qui m'avez fait confiance en acceptant ma candidature.

Avec vous, nous allons essayer de poursuivre tout ce qui a été fait en nous basant sur le projet associatif.

un organigramme a été établi permettant à chacun de pouvoir s'investir dans une ou plusieurs commissions selon ses choix, ses désirs, ses aptitudes.

Ensemble, je vous propose des projets qui me tiennent à cœur :

1 L'ouverture de l'Association à TOUS, avec deux objectifs :

Celui d'accompagner ceux qui ne bénéficient pas ou peu de nos actions.

Celui d'accueillir les familles de jeunes enfants, de répondre à leurs besoins, à leurs attentes.

2 La poursuite du projet « habitat » et « autonomie de vie »

Ce programme ne peut se faire qu'avec l'aide de tous ; pas seulement les membres du CA mais aussi les adhérents, les bénévoles et vous-même lecteur, par vos conseils, votre courrier, votre adhésion, votre action.

Je suis certaine que nous pourrons ensemble poursuivre et embellir l'œuvre de Geneviève et de son équipe.

**Dominique MISSEREY**



**Geneviève ZIMMER,**  
**Présidente d'honneur de**  
**Trisomie 21 Côte d'Or**

**Chevalier de l'ordre**  
**national du Mérite**

(voir page 6)

### Changement de présidence

Pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore, voici notre nouvelle présidente :

**Dominique MISSEREY**



**et réorganisation de**  
**Trisomie 21 Côte d'Or**  
**sur la base du projet associatif**

(voir page 5)

### Sommaire :

❖ Echos de l'AG du 18/1 et des CA 7/2 et 28/5	p 2
Carnet.	p 4
❖ Distinction : Le long combat de G. Zimmer	p 6
❖ Insertion professionnelle ici et ailleurs ...	p 7
❖ Différences de destin.	p 8
❖ Partenariats	p 9
❖ Infos : Mesures en faveur des associations non soumises à l'IS. Condamnation de la France par le Conseil de l'Europe. Une éducatrice chez moi.	p 10
❖ Dates à retenir	p 11
❖ Deux minutes pour rassurer une future mère.	p 12

**Joyeux anniversaires**

Page spéciale

## ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 2014

L'assemblée générale de Trisomie 21 Côte d'Or s'est tenue à la salle du Petit Côteaux, à Dijon, le 18 janvier 2014, sous la présidence de Mme Zimmer.

Mme Zimmer ouvre la séance à 14 heures 30. Elle remercie les personnes présentes et leur adresse ses vœux.

### 1°) Rapport moral de l'activité de l'association :

Mme Zimmer, présidente, donne lecture du rapport moral de l'activité de l'association, rapport également présenté en power point sur écran pour les participants.

« Depuis l'assemblée générale du 26 janvier 2013, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois et le bureau également.

Un conseil des adultes porteurs de trisomie 21 s'est tenu le 7 juin 2013.

#### Point sur l'intégration professionnelle :

Anne-Laure Camelot a poursuivi la mission que nous lui avons confiée : le conseil d'administration a validé les deux synthèses écrites présentées les 31 mai et 6 décembre 2013.

Le service a accompagné 7 adultes porteurs de trisomie 21.

Anne-Laure Camelot a organisé pour les adultes une réunion concernant le travail en ESAT ou en milieu ordinaire, le 19 avril 2013.

Quatre Reconnaissances des Savoirs Faire Professionnels ont été délivrées à deux adultes.

Prospection en cours auprès d'entreprises dans le but d'obtenir un financement en faveur du service intégration..

Maintien des conventions de partenariat : avec l'AFPA, l'entreprise adaptée AD3E, le CFA la Noue, des établissements du médico-social (PEP 21, UGECAM, Papillons Blancs, Mutualité Française, SASPI Dole).

Rencontres trimestrielles des établissements partenaires (Bancs d'essais).

De nombreuses rencontres avec des étudiants (IFSI, Arcades...), des bénévoles et des partenaires ((Geneviève Zimmer et/ou Anne-Laure Camelot).

Rencontres et interventions devant le club handicap (regroupement d'entreprises) du MEDEF.

#### Réunions nationales :

25 janvier 2013 : Rencontre des Présidents et Directeurs de Trisomie 21 France.

25 mai : Assemblée générale de la fédération Trisomie 21 France.

7 juin : Réunion des médecins des associations Trisomie 21.

5 au 7 juillet : Universités d'été à St-Etienne.

#### Réunions locales :

La commission exécutive de la MDPH : 4 réunions.

Le conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH) : 3 réunions

Le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) : 3 réunions

La commission régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) de l'Agence régionale de santé (ARS) : 4 réunions

Le comité entente régional (CER) : 5 réunions

Le collectif inter-associatif pour le droit à compensation du handicap : 5 réunions.

#### Réunions internes (Trisomie 21 Côte d'Or) :

Préparation, échanges, mise en forme du projet associatif.

Formation « autodétermination » pour les parents (8 et 9 mars)

Réunion sur l'intégration professionnelle pour les parents (3 mai)

Réunion de parents de jeunes enfants (4 mai)

Présentation aux parents des travaux de l'atelier informatique (13 septembre)

#### Manifestations :

Participation au « Grand Dèj

Journée nationale de la trisomie 21 le 17 novembre. Cette 12ème Opération Petits Déjeuners nous a permis de distribuer 6012 petits déjeuners à 2430 familles

Campagne d'affichage dans les bus DIVIA.

Partenariat avec les buralistes : le samedi 14 décembre, vente du « Bien Public » par 20 adolescents et adultes porteurs de trisomie 21).

#### Infos :

L'Envol est paru deux fois, plus le numéro spécial pour les petits déjeuners.

L'association a reçu 415 appels téléphoniques, hors service intégration professionnelle.

La mairie de Dijon met toujours gracieusement à notre disposition le local rue d'Auxonne.



### Activités et sorties :

Atelier informatique ouvert à tous les jeunes et adultes sous la responsabilité de Séverine Contant et d'Anne-Laure Camelot : 2 séances par semaine.

Atelier de soutien éducatif par Anne-Marie Battault (1 fois par semaine)

Sortie à la neige, sortie handball, sortie Bowling. Participation aux Foulées Rotariennes. Sortie familiale au Muséoparc. Rencontre de l'équipe et des dirigeants du DFCCO. Six sorties avec Fil ô Mène. Concert Melting Potes. Séances d'ostéopathie. Pique-nique.

### Valorisation du bénévolat :

Présidente, son temps moyen est de 15 heures par semaine = 720 heures annuelles, soit une estimation financière de  $720h \times 13 = 9360 \text{ €}$ .

Secrétaire et trésorière adjointe, le temps moyen a été de 6 heures 30 par semaine,  $307h \times 13 = 3991 \text{ €}$ .

Trésorière, le temps annuel est de 88 heures soit 1 144 €.

Secrétaire, le temps annuel est de 25 heures, soit 325 €.

Total de 1 140 heures, ou 163 jours de 7 heures, ou 33 semaines, pour un montant de 14 820 €.

Bénévoles : temps moyen annuel de 130 heures pour les suivi éducatif (A.Marie), 150 heures pour l'atelier informatique (Séverine), 30 heures pour le bien être (Marjorie), 55 heures pour les activités de loisirs, 36 heures pour les activités des ventes, et 1 800 heures pour l'opération petits déjeuners ».

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## 2°) Rapport financier :

Le rapport financier de l'association est présenté par Mme Bernard, trésorière de Trisomie 21 Côte d'Or, et par Mme Beaujard, première vice-présidente et trésorière-adjointe de l'association.

Un document de présentation des comptes est distribué au public

En ce qui concerne le **compte général de l'association**, les explications suivantes sont fournies

Pour ce qui concerne les recettes :

- ☒ 57 adhésions ont été encaissées en 2013
- ☒ les dons proviennent :
  - de sympathisants, principalement au moment de l'opération « Petits déjeuners »,
  - du partenariat avec le « Bien Public », la mutuelle « Radiancé » et le « Mécène »,
  - de la SARL Passion Vin, de Melting Potes, Innerwheel.
  - de frais de déplacement versés en don,
  - de dons au cours de l'année,
- ☒ il y a eu une subvention de 380 euros de la ville de Dijon ;
- ☒ la recette des ventes (petits déjeuners)
- ☒ les sorties (participation)
- ☒ les intérêts 2012 des livrets A et B,

Pour ce qui concerne les dépenses :

- ☒ l'adhésion à Trisomie 21 France et celle au CREA, I,
- ☒ les postes « assurances », téléphone et frais postaux,
- ☒ les fournitures administratives comprennent les affiches, photocopies (petits déjeuners pour l'essentiel),
- ☒ le poste « sorties jeunes et familles » inclut la sortie neige, bowling, Fil O Mène, réunion insertion jeunes. Cependant, certaines de ces dépenses sont compensées en recettes,
- ☒ le poste « déplacements – réceptions » comprend les déplacements de la présidente et ceux de Danièle Beaujard mais qui sont reportés en dons, le Grand Déj', les réunions (assemblée générale, petits déjeuners, partenariat), le repas réunion parents de jeunes enfants, réunions informatiques, conseil des jeunes, Universités d'été, Foulées rotariennes)
- ☒ la documentation : achat de la revue Trisomie 21
- ☒ les achats de matières, fournitures et prestations,
- ☒ l'équipement
- ☒ le don à Trisomie 21 recherche s'est élevé à 500 euros ;
- ☒ le poste divers regroupe des achats de fleurs et cadeaux
- ☒ un virement a été fait pour alimenter le compte « Insertion »

En ce qui concerne le **compte insertion de l'association**, les explications suivantes sont fournies :

En ce qui concerne les recettes :

- ☒ intérêts 2012 du compte sur livret,
- ☒ il y a eu 7 cotisations au service insertion, pour 1 050 euros,
- ☒ pour les salaires et charges nous avons reçu 9000 euros au titre la pérennisation de l'emploi tremplin.
- ☒ le compte général a alimenté le compte insertion de 16046,21€ (y compris remboursement de 2935,90€ par l'UNIFAF des frais de formation à destination des bénévoles et/ou parents + cotisation association versée sur compte insertion et frais local payés par compte général)
- ☒ vente de l'ancien portable du service

En ce qui concerne les dépenses :

- ☒ les frais pour le local (EDF, eau, taxe d'enlèvement des ordures ménagères...)
- ☒ les fournitures
- ☒ les téléphones fixe et mobile, et internet
- ☒ les salaires et charges
- ☒ les frais de formation (cette année uniquement la cotisation UNIFAF)
- ☒ frais de déplacement d'Anne-Laure Camelot
- ☒ divers (essentiellement médecine du travail)

Pour 2013, la différence entre les ressources propres au service insertion et ses dépenses est de 22555,32€



Les comptes ont été examinés par M. Bon, censeur du collège « parents » et par Mme Chatelet, censeur du collège « personnes qualifiées », le 8 janvier 2014. ils ont eu accès à tous les comptes, constaté l'existence de tous les justificatifs, aussi bien en recette qu'en dépense et de ce fait la parfaite régularité des dépenses, qui entrent toutes dans l'objet de l'association. Le procès-verbal de l'examen des comptes est lu à l'assemblée générale par M. Bon, qui conclut en recommandant à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'association. Soumis à l'approbation de l'assemblée générale, le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants, à mains levées.

## CARNET

**Henri EPLE**, son époux ;  
**Benoît**, son fils chéri  
« enfant du 8e jour »  
ont la tristesse de vous  
faire part du décès de

**Suzanne EPLE**  
le 19 avril 2014.

### 3°) Vote des cotisations :

Le CA propose de maintenir le tarif 2013 pour les cotisations.

- adhésion à l'association : 40 € (adhésion double : 65 €) ; sympathisants à partir de 10 €
- service insertion : 150 € (le jeune ou sa famille devant en outre être adhérent à l'association).

### 4°) Election des censeurs :

A l'unanimité, les membres présents ou représentés réélisent M. Bon et Mme Chatelet dans les fonctions de censeur, le premier au titre du collège « parents », la seconde au titre du collège « personnes qualifiées ».

### 5°) Lettre de candidature de Dominique Misserey lue par Geneviève Zimmer :

*« Une fête de famille programmée de longue date explique mon absence et je vous prie de m'en excuser.*

*Depuis plus d'un an, Geneviève Zimmer nous a annoncé son départ de son poste de présidence. Après 19 ans de présence quasi-permanente, cet arrêt est tout à fait normal et logique.*

*Sa succession est difficile car c'est une charge lourde. Trouver quelqu'un, se présenter à ce poste, est difficilement envisageable.*

*Le travail fait autour du projet associatif va nous permettre de réorganiser la présidence de l'association. L'an passé, avec la présence de Madame Taupenot, ce travail vous a été présenté. Aujourd'hui vous l'avez en main et, je l'espère, vous l'avez lu.*

*Vous avez dû noter entre autres, la répartition des missions des bénévoles constituant l'ensemble des activités proposées.*

*Si on veut maintenir notre association telle qu'elle est, tout en poursuivant l'organisation de nouveaux projets, il faut que tout le monde s'implique, s'investisse, parents, professionnels, jeunes.*

*Alors la charge de la présidence sera possible avec principalement un rôle de coordination et de représentation de l'association.*

*Dans ces conditions, et seulement dans ces conditions, j'ai proposé à Geneviève Zimmer de lui succéder, sous réserve naturellement que le vote du CA qui suivra l'AG entérine cette demande.*

*Sachez que je ne m'engage pas pour un temps indéterminé, mais pour 3 ans maximum, en sachant que durant la troisième année, il me faudra l'assurance d'avoir auprès de moi une personne qui s'initiera aux fonctions de présidence.*

*Mon absence aujourd'hui vous montre que je ne serai pas toujours disponible et que malgré tout l'association peut et doit continuer à vire et ceci grâce à l'investissement de tous.*

*Je compte sur vous. »*

*Dominique Misserey*

### 6°) Elections en vue du renouvellement partiel du conseil d'administration :

Dans le collège « parents », deux sièges sont à pourvoir, ceux de Gérard Mourangeou et Geneviève Zimmer. Deux sièges sont en outre vacants, l'un pour une durée d'un an, l'autre de deux.

Dans le collège « personnes qualifiées », deux sièges sont à pourvoir : ceux de Florence Prétet et Jacqueline Dugoul et un autre siège est vacant pour un an.

Trois assesseurs ont été désignés par les membres présents, parmi les personnes qui ne sont ni candidates, ni parentes ou alliées à un candidat.

Sont proclamées élues les personnes suivantes :

Collège « parents » : Gérard Mourangeou, Geneviève Zimmer, Dominique Misserey (qui a changé de collège pour pouvoir se présenter à la présidence conformément aux statuts) et Laurence Cavina.

Collège « personnes qualifiées » : Florence Prétet, Jacqueline Dugoul et Anne-Marie Battault.

En suite de quoi, l'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance et invite les participants à partager la galette et prendre le verre de l'amitié.



## Echos du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 7 février 2014

### Election des membres du bureau :

A la suite du renouvellement partiel des membres du conseil d'administration, il a été procédé à une nouvelle élection du bureau.

### Réorganisation de Trisomie 21 Côte d'Or sur la base du projet associatif :

Conformément aux missions identifiées dans le projet associatif, le conseil convient de la répartition des missions des bénévoles.

+ Scolarité et médical : Dominique Misserey

+ Gestion administrative

- gestion des contrats téléphoniques, informatiques et énergétiques : Danièle Beaujard et Michèle Bernard selon que cela concerne le service insertion ou le fonctionnement général de l'association

- mise à jour des fichiers adresses : Dominique Nimeskern

+ Juridique : Patrice Beaujard

+ Gestion sociale et ressources humaines de la compétence de la commission insertion : Danièle et Patrice Beaujard, Geneviève Zimmer, Bernadette Nimeskern, à laquelle s'ajoute la présidente : Dominique Misserey

+ Finances :

- Compte général : Michèle Bernard, compte service insertion : Danièle Beaujard

- Appel à cotisation et relance : Michèle Bernard et Bernadette Nimeskern

+ Activités de la compétence de la commission festivités : à pourvoir

- danse : Elisabeth Leflot

- relations avec Fil O Mène : Jacqueline Dugoul

- jeunes enfants : Dominique Misserey continuera à animer la réunion, mais il faudrait impliquer des parents de jeunes enfants

+ Partenariats : Dominique Misserey

Geneviève Zimmer sera remplacée dans ses différents mandats à mesure qu'ils viendront à expiration

- Fond d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) : Patrice Beaujard, Anne-Laure Camelot

- Agence régionale de santé (ARS) : Florence Prétet, Marie-Pierre Mutin

- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) : Marie-Pierre Mutin

- Commission Départementale Consultative des personnes handicapées : Dominique Misserey

- Comité d'entente régionale : Geneviève Zimmer

- Commission municipales des personnes handicapées : Dominique Misserey

- Partenariat avec le Bien Public et les buralistes : Geneviève Zimmer et une autre personne à trouver

+ Communication :

- le site est à rénover et à mettre à jour : bonnes volontés à trouver

- ENVOL : rédaction Danièle Beaujard, Dominique Misserey, impression : Dominique Nimeskern, envoi : Bernadette Nimeskern

- différentes invitations : Danièle Beaujard ou responsables concernés

- relations avec les médias : Dominique Misserey

- campagne d'affichage dans les bus en lien avec la commission petits-déjeuners

+ Commission habitat (ex-hébergement) : mise en suspens

+ Commission petits-déjeuners :

- Florence Prétet rapporteur au CA,

- membres : Anne-Marie Bourdillat, Jacky Bouret, Francine et Jean-Claude Leclerc, Florence Prétet, Alfred et Corentin Zimmer, Colette Marchand, Séverine Contant.

### BUREAU 2014

Présidente : Dominique MISSEREY

1ère Vice-Présidente et trésorière du service insertion: Danièle BEAUJARD

2nde Vice-Présidente : Florence PRETET

Trésorière : Michèle BERNARD

Secrétaire : Patrice BEAUJARD

## Echos du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 23 mai 2014

En plus des missions que notre association remplit depuis bientôt vingt ans, principalement orientées vers l'intégration, laquelle s'est accrue à mesure que nos jeunes grandissaient, l'association souhaite développer :

- **l'accompagnement social** : il s'agit de pouvoir proposer un accompagnement à ceux de nos jeunes qui bénéficient peu ou pas de nos actions. Nous allons chercher ce qui pourrait leur convenir, pour les aider à progresser, à s'épanouir et pour que leurs parents se sentent davantage soutenus ...

- **l'accueil des parents de jeunes enfants** : la majorité des jeunes porteurs de trisomie 21 que nous suivons (service intégration professionnelle, club informatique, soutien éducatif) et à qui nous proposons des activités régulièrement, ont plus de 15 ans. Il convient donc d'interroger les parents de jeunes enfants, pour savoir quels sont leurs besoins, leurs attentes car ce ne sont plus forcément les mêmes qu'il y a quelques années ... pour qu'ils trouvent leur place dans l'association aussi naturellement que nous avons pu le faire.



## Distinction Dijon :

### le long combat de Geneviève Zimmer

#### La présidente d'honneur de l'association départementale Trisomie 21 a reçu les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite.



Geneviève Zimmer a reçu les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite des mains de François Rebsamen. Photo E. P

Ceux qui méritent les honneurs ne les demandent jamais. C'est pour cela que nous le faisons pour eux », a déclaré en préambule de la cérémonie le maire de Neuilly-lès-Dijon Pierre-Olivier Lefebvre.

Samedi, en cette Journée internationale des droits des femmes (heureux hasard du calendrier), Geneviève Zimmer a reçu les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite des mains du sénateur-maire François Rebsamen, en présence d'une centaine de personnes et de sa famille.

Présidente d'honneur de l'association départementale Trisomie 21 et membre du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville de Neuilly-lès-Dijon, Geneviève Zimmer s'est distinguée par son engagement envers l'adoption et par son action « pionnière » en faveur des personnes handicapées mentales, notamment les enfants. Une femme « d'exception » au parcours familial et personnel « qui force l'admiration », a indiqué François Rebsamen.

Mère de trois garçons, Geneviève Zimmer et son époux Alfred décident d'ouvrir leur foyer à trois enfants nés à l'étranger avant d'offrir la même affection à trois autres enfants handicapés, dont deux sont porteurs de trisomie 21\*.

Afin d'aider et d'informer les familles d'enfants trisomiques, Geneviève Zimmer crée en 1994 l'association départementale Trisomie 21, dont elle est la présidente de 1995 à cette année.

C'est avec beaucoup d'émotion que Geneviève Zimmer a chaleureusement remercié son mari et ses enfants pour « leur soutien sans faille ». Elle s'est également dite « touchée par les nombreux messages de sympathie » que lui ont témoignés les différents acteurs locaux. « L'adoption a toujours fait avancer la société. Elle aide à faire évoluer les mentalités : quels que soient leur particularité, la couleur de leur peau ou le handicap, tous les enfants ont le droit à une famille. Il n'y a pas de limite à " l'adoptabilité " », assure Geneviève Zimmer, qui n'a qu'un seul regret : le non-aboutissement du projet "Habitat pour nos adultes".

« La route n'est donc pas finie. Je passe le relais à Dominique Misserey, mais je vais continuer à me battre pour les combats qui me tiennent à cœur », conclut-elle.

le 13/03/2014 à 05:00 Elsa Ponchon Le Bien Public

Un pot offert par l'association a été organisé à la salle des fêtes de Neuilly les Dijon en l'honneur de la toute nouvelle promue pour la remercier de sa longue présidence à la tête de Trisomie 21 Côte d'Or.

\* Ils ont d'ailleurs des parcours radicalement différents : Baptiste peut s'insérer professionnellement en milieu ordinaire (voir page 7), s'autodéterminer (voir page 8), bref « rassurer une future mère » (voir page 12) ; tandis que, Nikola sera « un enfant pour la vie » (voir page 8).



# INSERTION PROFESSIONNELLE ici et ... ailleurs

## Service d'intégration professionnelle de Trisomie 21 Côte d'Or

Notre **service d'intégration** a certes pour vocation **d'intégrer en milieu ordinaire de travail ceux de nos jeunes qui en ont le désir et les capacités**, mais aussi la volonté **d'accompagner d'autres jeunes vers l'emploi**, au-delà de ce qui peut leur être proposé par les structures, si cela ne correspond pas à leur souhait et/ou à celui de leurs parents.

En somme, pour chaque jeune suivi par le service, il s'agit de **l'accompagner le plus possible et de tout faire pour s'approcher au mieux de ce qu'il souhaite**.

Récemment cela a donné lieu à :

- des **Reconnaisances de Savoir-Faire Professionnels** pour deux jeunes en stage et encore en recherche d'emploi.

Le 20 mars, des portefeuilles de compétence ont ainsi été remis à :

**Alexandre** qui dans le référentiel "Employé de vente" a validé la compétence "Approvisionnement d'un rayon au point de vente"

**Baptiste** qui a fait la preuve de ses compétences dans le référentiel "Employé de vente" puisqu'il a validé "Approvisionnement d'un rayon au point de vente" ainsi que dans le référentiel "Agent de conditionnement et de manutention" où il a validé "Manutention d'une charge lourde avec un transpalette"

- une formation adaptée et des stages pour permettre l'emploi en ESAT :

**Thomas** est embauché depuis le 14 avril, avec une période d'essai de 6 mois. Il réalisera des tâches de maintien et hygiène des locaux (dans le local où tous les ouvriers viennent pour cette activité et à l'extérieur sur des prestations de l'ESAT).

## Un restaurant qui emploie des trisomiques, recette à succès à Rome

"Girasole, orange, 18" : la pizza est à peine sortie du four à bois qui trône au milieu de la Locanda dei Girasoli, que Samuele, le pizzaiolo, donne les consignes à Alessandro, jeune serveur trisomique de 28 ans.

Le code est simple et désormais rodé, le service rapide et efficace: nom de la pizza à servir, couleur d'une des trois salles où le client l'attend, numéro de la table où il est assis.

"Mes serveurs font le travail et le font très bien. Quand l'un d'eux n'est pas là, je galère", reconnaît Ugo Menghini, chef de salle depuis six ans dans ce restaurant un peu spécial caché au sud de Rome. "Si je devais ouvrir ma propre affaire, je n'hésiterais pas, j'engagerais des trisomiques".

Dans un pays où le handicap est plus intégré à la société qu'en France, la coopérative I Girasoli ("les tournesols"), née en 2000 à l'initiative de parents d'enfants atteints du syndrome de Down, travaille à l'insertion professionnelle des personnes trisomiques. Le restaurant la Locanda dei Girasoli en est la traduction concrète.

"Sur les 18 personnes qui travaillent à la Locanda, 13 sont trisomiques", détaille fièrement Enzo Rimicci, président de Consorzio Sintesi, société coopérative sociale spécialisée dans le travail pour personne handicapée et récent repreneur du restaurant.

Pas épargnée par la crise, la Locanda dei Girasoli a dû se restructurer pour réouvrir ses portes en novembre 2013 après plusieurs mois de travaux. "Tout est autofinancé, sans aide de l'État", insiste Enzo Rimicci, qui emploie par ailleurs des handicapés pour trois call centers de Wind, opérateur téléphonique italien.

"L'État pousse à l'assistantat, nous, on privilégie l'insertion professionnelle", martèle à l'AFP le président de la Locanda. Aujourd'hui, sur les treize "ragazzi Down", comme Enzo Rimicci aime les appeler affectueusement, neuf sont encore stagiaires. Le recrutement est rigoureux. La formation pointue.

### **Franchiser le concept**

Après 600 heures de stage rémunéré, Simone, affable et adepte du bon mot, a obtenu à 24 ans un CDI. "J'adore être en salle, surveiller, me rendre disponible, être au contact des gens et surtout je prends du plaisir à être ici", raconte-t-il.

Le matin, quand le restaurant est fermé, une autre équipe fabrique cookies, gâteaux secs et autres douceurs. "En fonction de leurs aptitudes, tous nos employés réussissent à trouver leur place. Marco est timide et se bloque en salle, mais en cuisine, c'est une vraie machine", expose le président Rimicci.

Ce soir Anna, 22 ans, ne travaille pas. Elle est venue manger en famille avec ses parents. "Pour nous, pour elle, c'est une grande victoire. Notre fille a gagné en autonomie, quand elle rentre le soir du travail, on la retrouve satisfaite, orgueilleuse de ce qu'elle fait", se félicite, ému, son père Carlo, qui note qu'Anna "a aussi progressé dans son relationnel, son langage".

Un groupe d'amies franchit pour la première fois les portes de la Locanda dei Girasoli, guidées par Simone, menus sous le bras. "On a eu de très bons échos alors on a voulu venir", explique l'une d'elles. "Disons que c'est un restaurant normal, à ceci près que les serveurs sont sympathiques", s'amuse une autre.

"Quand tu arrives ici pour la première fois, tu as des a priori, mais très vite tu te rends compte qu'ils n'ont pas lieu d'être", dit entre deux bouchées de pâtes à l'amatriciana, Giuseppe, un instituteur de 64 ans, habitué de ce restaurant à la décoration sobre mais chaleureuse, où l'emblème du tournesol est présent des murs au menu en passant par les polos des serveurs.

"Vu de près, personne n'est normal" dit le proverbe romain qu'Enzo Rimicci se plaît à répéter. Et ce qui est vrai à Rome va aussi l'être en Sicile, avec l'ouverture d'une autre Locanda dei girasoli prévue à Palerme. Le président de la coopérative réfléchit même à "franchiser le concept".

AFP, samedi 8 février 2014



## DIFFÉRENCES ... DE DESTIN !

### Autodétermination

Une formation à l'autodétermination a été organisée à notre initiative à Dijon en faisant appel à une formatrice de TRISOMIE 21 France.

Huit jeunes de l'association y ont assisté pendant 2 jours (de 9h00 à 17h00).

Pour les jeunes, salariés du milieu ordinaire ou d'ESAT, cette formation a pu être imputée sur leur temps de travail, au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF).

Le but de la formation est de permettre aux jeunes de développer une méthode et des compétences pour les aider à faire les bons choix, à poser des objectifs réalisables, à prendre des décisions pour organiser leur vie ...

Les objectifs pour y parvenir sont :

- d'apprendre à se connaître et à se faire confiance pour devenir de plus en plus celui qui décide pour lui-même, dans la limite de ce qui est possible.
- savoir quand on a besoin d'aide, qui choisir pour être aidé en fonction des domaines dans lesquels on souhaite être aidé.

Les moyens utilisés :

- partager nos connaissances et expérience
- travailler en groupe
- réfléchir à des situations (jeux de rôle)
- construire un outil

En somme, il faut repérer :

- les domaines dans lesquels «il y a du travail» à faire pour être plus autodéterminé.
- les personnes qui peuvent m'aider et sur quoi.

L'autodétermination est un besoin psychologique de l'individu à condition toutefois de pouvoir y accéder ...

En l'augmentant, on a le sentiment de PLUS prendre sa vie en main, ce qui est facteur d'épanouissement.

### Enfant pour la vie

*Larges extraits  
de la chronique de l'Ecrivaine :*  
**Olga LOSSKY,**  
*de février 2014 dans La Vie.*

*Une fine description qui fait penser à quelques-uns de nos jeunes, le plus souvent avec d'autres handicaps associés ...*

Je les regarde traverser la rue au passage piéton, la fille dans le sillage de l'adulte, agrippée à sa main. La mère, aux cheveux grisonnants, a largement dépassé l'âge d'assumer les tâches quotidiennes d'une jeune maman et pourtant, voilà bien 30 ans qu'elle le fait : préparation de repas en bouillie, propreté, habillage et même calin du soir, sans avoir l'air particulièrement rajeunie par ces activités. Elle serait en âge de prodiguer ces soins à des petits-enfants, qu'elle n'aura jamais. Parce qu'il y aura toujours accrochée à elle cette enfant à la corpulence d'adulte, dont il faudra assumer la responsabilité jusqu'au bout. Orthophonistes et kinésithérapeutes ont certes aidé à atteindre des compétences inespérées, mais ce ne sont pas des faiseurs de miracles : l'enfant au visage marqué de premières rides n'atteindra jamais le stade que l'on considère aujourd'hui être celui d'un adulte autonome et responsable.

Selon la définition contemporaine du bonheur, avoir trois chromosomes 21 ne vaut pas le coup de tenter l'aventure de l'existence, étant donné la lourde charge que ce handicap représente pour les proches, pour le système de santé. Avoir un enfant pour la vie bouleverse de façon irrémédiable le quotidien d'une famille : c'est devoir faire face en permanence à l'imprévisible d'un être dont le développement échappe aux règles planifiées, c'est affronter sans cesse la comparaison avec d'autres destins. Etre un enfant pour la vie, c'est comprendre à sa manière que l'on est à part - avec toutes ses frustrations -, c'est sentir bien souvent planer autour de soi en climat de curiosité et de gêne, quand il n'est pas de peur ou d'hostilité.

L'enfant vieillie, lève un regard bleu vers les façades et sourit, les yeux accrochés à un détail visible d'elle seule. Elle se fait tirer par la main, d'un geste de tendre impatience. Docile, elle reprend sa marche comme l'aurait fait un bambin de 3 ans. Si la mère porte sur ses épaules le fardeau d'une double responsabilité, la fillette trentenaire qui avance le nez au vent irradie d'une innocence dont peu de gens de son âge peuvent se targuer. Perdue au milieu de la rumeur citadine, elle est épargnée de la course qui agite ses semblables. Elle ne fera jamais fructifier un capital, encore moins produira-t-elle des idées susceptibles de contribuer au progrès général de l'humanité. Elle est pourtant une spécialiste de cette denrée si rare que tous nous traquons par l'entremise de nos comptes en banque ou de nos grands raisonnements : le bonheur. Heureuse comme seul un enfant sait l'être. Avec les coups de colère et les moments d'obstination qui vont de pair. Mais capable d'éprouver en un instant ce sentiment de plénitude totale, sans arrière-goût de peur ni de nostalgie, que nous avons tous goûté un jour, il y a très longtemps, sans parvenir jamais à reproduire le miracle.

Mettons-nous à l'école de ces experts en bonheur qui bouleversent notre vision commune de l'existence. Apprenons à poser sur le monde -et sur l'autre en particulier, surtout quand il échappe à la norme- ce regard d'innocence, sans préjugé, ouvert à l'émerveillement.



## PARTENARIATS



**Avec les buralistes**, qui nous ont fait bénéficier de leur propre partenariat avec le **DFCO**, puisqu'Elodie a pu donner le coup d'envoi du match DFCO - Arles-Avignon.



Des places ont été offertes à cette occasion aux membres et bénévoles de l'association.

La rencontre s'est conclue sur un match nul, dommage !

### Avec Merck et Groupama Grand Est

**Ces deux entreprises** ont choisi Trisomie 21 Côte d'Or, compte tenu de nos actions de formation et d'intégration de personnes porteuses de handicap, pour verser les **10% de leur contribution AGEFIPH** pouvant être alloués à une association qui s'inscrit dans la liste des dépenses déductibles fixées par l'arrêté du 9/2/2006.

Nous connaissons déjà **Merck**, car Xavier -suivi par le service insertion- y avait fait plusieurs stages professionnalisants. L'un de ses tuteurs avait d'ailleurs participé à une réunion expliquant aux familles l'implication et le rôle très important des tuteurs dans la réussite de l'intégration de nos jeunes en milieu ordinaire de travail.

C'est pourquoi, nous nous sommes permis de solliciter cette entreprise pour obtenir les 10% de leur contribution AGEFIPH et ils ont accepté sans hésiter.

**Groupama Grand Est** par contre, nous a contacté spontanément suite à notre opération petits-déjeuners.

Un responsable de l'entreprise a commandé des petits-déjeuners, été séduit par notre démarche et a eu des informations sur notre association dans le sac « presse » qui comprend : le 4 pages « ENVOL pts-déj. » dans lequel figurait un appel aux entreprises, ainsi que les plaquettes de présentation de l'association et du service d'intégration.

Il nous a rencontré et a souhaité, compte tenu de leur couverture géographique, que les 10% de la contribution soient partagés avec d'autres associations Trisomie 21 du Grand Est : la fédération Trisomie 21 France l'a donc orienté vers les associations Trisomie 21 Moselle et Meurthe et Moselle.

Nous espérons que d'autres entreprises suivront, car ces ressources sont destinées à assurer la pérennisation de notre service d'intégration professionnelle.

### Avec le Rotary

Nous participons depuis plusieurs années aux foulées rotariennes, qui ont eu lieu le 18 mai dernier. Cette année, le bénéfice de cette manifestation « sportive, familiale, conviviale et de solidarité » était au profit du CHU pour les enfants malades. En 2012, le Rotary avait financé deux ordinateurs et une imprimante pour notre club informatique ainsi qu'une sortie familiale à Disneyland.

La participation de notre équipe, repérable avec ses maillots turquoises, est particulièrement bien valorisée par le Rotary. Les jeunes étaient contents de recevoir la « coupe de la solidarité » et touchés qu'un lauréat leur offre la sienne.



## INFOS

### Mesure en faveur des associations non soumises à l'IS.

Pour permettre aux acteurs associatifs de créer encore davantage d'emplois et de contribuer pleinement à la croissance du pays, une mesure spécifique a été prise en faveur des associations non soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) : une baisse du montant de leur taxe sur les salaires.

Cette mesure concrète, qui a été prise suite à une proposition que j'ai faite avec d'autres collègues, aidera de nombreuses associations employeurs dans notre département.

En effet, suite à l'amendement que nous avions présenté avec mes collègues C. ECKERT, R. JUANICO et M. GAOUA dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2012 (texte de l'amendement : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/amendements/0403/217.pdf>), le gouvernement a fait adopté le 3 décembre 2012 une mesure spécifique pour les associations employeurs : l'abattement sur la taxe sur les salaires (TS) qui passe de 6 000 à 20 000 euros au 1er janvier 2014.

Cette mesure représente un effort de 314 millions d'euros au budget de l'Etat.

Il faut rappeler que les organismes à but non lucratifs représentent près de 10% des emplois privés, soit près de 2 millions d'emplois. 70% des associations ne paieront plus la taxe sur les salaires. Il y a près de 5000 associations employeurs en Bourgogne (plus de 41 000 emplois) dont 1500 en Côte d'Or (Plus de 15 000 emplois).

Cette baisse du montant de leur taxe sur les salaires aura un impact très fort pour les petites structures. L'abattement supplémentaire représentera un gain allant jusqu'à 14 000 euros par structure, puisqu'il passe de 6 000 à 20 000 euros.

Des dispositions identiques sont applicables aux syndicats professionnels, à leurs unions et aux mutuelles employant moins de 30 salariés

Pour en savoir plus sur la mesure : <http://www.economie.gouv.fr/associations-abattement-taxe-salaires>

Sport, culture, secteur social, vie citoyenne, éducation, environnement, jeunesse : de nombreuses structures associatives vont bénéficier de cette bouffée d'oxygène pour construire de nouveaux projets.

Cette disposition sera d'ailleurs très prochainement complétée par l'adoption au Parlement d'une loi sur l'économie sociale et solidaire porteuse d'avancées majeures pour le secteur coopératif.

Laurent GRANDGUILLAUME Député de la Côte d'Or

### Condamnation de la France par le Conseil de l'Europe.

Dans une décision rendue publique le 5 février, le Conseil de l'Europe a condamné la France pour la seconde fois car elle ne respecte pas le droit des enfants et adolescents autistes à être scolarisés dans des établissements ordinaires. Cette condamnation oblige l'Etat français à rendre compte des avancées en la matière.

Cette décision pose de façon plus large la question de la scolarisation des jeunes en situation de handicap. En ce qui concerne les élèves porteurs de trisomie, nous constatons régulièrement qu'il y a des obstacles pour que chacun puisse accéder à l'école ordinaire.

Pourtant la loi de refondation de l'école affirme « la promotion de l'école inclusive ». Une école accessible à tous se construit en adaptant les enseignements aux besoins de chaque élève et notamment des élèves en situation de handicap.

Trisomie 21 France a la volonté de s'inscrire dans un partenariat avec l'ensemble des acteurs de la scolarisation pour construire ensemble cette école inclusive.



Soutien aux enfants et/ou adultes en situation de handicap ainsi qu'à leurs parents.

Construction de repères dans le temps et dans l'espace. Stimulation de l'attention, la concentration.

Exprimer ses émotions.

Accompagnement à la vie sociale.

Activités éducatives et ludiques.

Aide et soutien au quotidien.

En faisant appel à Une éducatrice chez moi, vous pouvez prétendre aux aides financières suivantes :  
La PCH, prestation de compensation du handicap  
L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Nous contacter :

Aline JANET, Educatrice spécialisée diplômée d'état  
07.89.33.41.38 [aline.janet@orange.fr](mailto:aline.janet@orange.fr)

Célia JEANNEROD, Educatrice spécialisée diplômée d'état  
06.88.90.92.94 [celia.jeannerod@gmail.com](mailto:celia.jeannerod@gmail.com)

<http://www.uneeducatricechezmoi.fr/action.html>

**ELOÏSE**  
grande sœur de *Germain*,  
propose de garder  
vos enfants et jeunes de tous âges  
Tel : 06 15 31 67 42

### Programme estival de l'Acodège du 1 au 17 août 2014

Activités sportives, culturelles, de découverte

Informations et inscriptions:  
Tél: 03 80 51 41 26 ou 06 34 57 42 47  
[Espace.socioculturel@acodege.fr](mailto:Espace.socioculturel@acodege.fr)  
[www.espacesocioculturel.acodege.fr](http://www.espacesocioculturel.acodege.fr)





### Consultation de dépistage et de prévention bucco-dentaire pour enfants, adolescents et adultes handicapés.

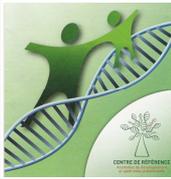
Pour prendre rendez-vous (la consultation a lieu tous les vendredis matin) ou pour tout renseignement, téléphoner au :

**Service d'odontologie** de l'Hôpital Général  
3 rue du Faubourg Raines  
21000 DIJON  
Tél : **03 80 29 56 06**

**Centre de Référence  
« Maladies Rares »**

**Consultation Trisomie 21**  
Pédiatre-Neuropédiatre :  
(Également ouvert aux adultes)

**Docteur Alice MASUREL-PAULET**



Centre de Génétique  
CHU de **DIJON**  
Hôpital d'enfants  
RV au **03 80 29 53 13**



### Prochains Conseils d'Administration

Sachez que **même sans être membre du conseil d'administration, tout adhérent peut demander à assister à ses séances, pour en savoir plus que les "échos du CA" ou/et pour émettre des propositions, exposer un problème...**

Les prochaines séances se tiendront à la maison des associations les **vendredi 26 septembre et 5 décembre 2014 à 20h00.**

**Marjorie CRUZ, Ostéopathe D.O**

le 4ème samedi après midi de chaque mois,

au local 111 rue d'Auxonne  
à Dijon

Gratuit mais sur RV  
à 14h, 15h ou 16h



Téléphoner une semaine à l'avance  
au **06.32.93.15.26**

**Pique-Nique**  
**le 14 septembre 2014**



Photo non contractuelle :)

**Journée de la Trisomie 21  
et opération  
petits-déjeuners**



Bénévoles et « clients »,  
retenez dès à présent



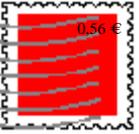
**le dimanche 16 novembre 2014**



Si vous voulez recevoir  
**L'ENVOL en couleurs**  
dans votre boîte ... mail !,  
il suffit de le demander par mail  
(ainsi pas d'erreur d'adresse)  
à [daniele.beaujard@orange.fr](mailto:daniele.beaujard@orange.fr)  
et vous le recevrez en format pdf 



**Si VOUS CHANGEZ D'ADRESSE**  
n'oubliez pas de nous donner  
**VOS NOUVELLES COORDONNEES**  
cela vous permettra de rester informés...


## Deux minutes pour rassurer une future mère !

Une femme enceinte d'un enfant atteint de trisomie a écrit, en février, à l'association italienne Coordown qui milite pour l'intégration des trisomiques dans la société.

*"J'attends un bébé. J'ai découvert qu'il était trisomique. Je suis effrayée : quelle vie aura mon enfant ?"*, s'interroge-t-elle.

L'organisation lui a répondu avec une vidéo postée sur YouTube, jeudi 13 mars, qui a été vue plusieurs millions de fois.

Quinze acteurs, porteurs de trisomie 21 de plusieurs pays, s'adressent en vidéo, en français, en espagnol, en anglais, à cette mère pour lui prouver que son enfant pourra mener une vie normale. Leur message est touchant et plein d'humour.

*«Chère future maman, n'aie pas peur, ton enfant pourra faire beaucoup de choses ! Il pourra te faire un câlin, Il pourra courir vers toi. Il pourra parler et te dire qu'il t'aime. Il pourra aller à l'école, comme tout le monde...Il pourra t'écrire si un jour il est loin. Parce qu'en effet, il sera aussi capable de voyager, expliquent-ils. Il pourra travailler et gagner son argent. Avec son salaire, il pourra t'inviter à dîner. Ou louer un appartement et vivre seul.»*

Ils ne lui cachent pas, toutefois, qu'elle connaîtra aussi des difficultés: *«Parfois ce sera difficile. Très difficile. Presque impossible. Mais n'est-ce pas pareil pour toutes les mères?»*.

Le clip de 2 minutes 30 s'achève par le message :

*"Les personnes atteintes de trisomie peuvent vivre une vie heureuse."*

Il a aussi servi à promouvoir la journée internationale de la trisomie, le 21 mars dernier.

Si vous voulez voir cette vidéo, vous avez le choix des sites ...

[http://actu.orange.fr/high-tech/deux-minutes-pour-rassurer-une-future-mere-sipa-media\\_2881684.html](http://actu.orange.fr/high-tech/deux-minutes-pour-rassurer-une-future-mere-sipa-media_2881684.html)

<http://www.meltybuzz.fr/trisomie-21-des-malades-rassurent-une-future-mere-la-video-emouvante-a264735.html>

[http://www.francetvinfo.fr/sante/video-des-trisomiques-rassurent-une-future-mere-enceinte-d-un-bebe-atteint-de-la-meme-maladie\\_553171.html](http://www.francetvinfo.fr/sante/video-des-trisomiques-rassurent-une-future-mere-enceinte-d-un-bebe-atteint-de-la-meme-maladie_553171.html)

*L'émouvant message véhiculé par le clip se voulait évidemment rassurant, mais ... surtout en cas d'autres handicaps associés, il se peut toutefois que l'enfant reste « enfant pour la vie » (voir page 8).*

**Il n'est jamais trop tard pour cotiser...**  
... plus nous serons **nombreux** et plus nous pourrions être **efficaces** !



Un reçu fiscal sera délivré à partir de 10 €

**Si vous souhaitez rejoindre notre association**

- en tant qu'**adhérent**, il vous en coûtera : 40 Euros
- en tant qu'**adhérent, conjoint d'un adhérent** : 25 Euros
- en tant que **sympathisant** : à partir de 10 Euros ...

TRISOMIE 21 Côte d'Or  
est éligible au bénéfice des réductions d'impôt :  
66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts  
dans la limite de 20% du revenu net global.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de TRISOMIE 21 Côte d'Or  
et à adresser au siège de l'association : TRISOMIE 21 Côte d'or,  
Maison des associations, C7, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON



L'ENVOL : Danièle BEAUJARD (daniele.beaujard@orange.fr) et Dominique MISSEREY (presidencetrisomie21co@gmail.com).  
Impression : Dominique NIMESKERN